



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE
ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
(A.A.P.P.M.A)

Le Barbillon de Balloy Gravon la Tombe et les Amis de la vieille Seine

Au-delà de l'usage associatif « pêche », l'association a pour objet :

- **De détenir et de gérer des droits de pêche** sur les domaines publics et privés de l'Etat et des collectivités locales, sur les domaines privés de propriétaires et sur ses propres propriétés.
- **De participer activement à la surveillance des milieux aquatiques** et de leur patrimoine piscicole, notamment à travers la sauvegarde, la protection et la restauration de la biodiversité dans le cadre de la réactualisation du Schéma Départemental de Vocation Piscicole (SDVP).

Le SDVP : Il s'agit d'un outil de référence pour la protection et la gestion des écosystèmes aquatiques. Il présente, de manière détaillée, l'ensemble des données caractérisant les milieux aquatiques avec, en plus des données qualitatives et quantitatives, une approche morphodynamique des milieux et la collecte d'informations piscicoles. Il établit également un diagnostic global de l'état de santé des cours d'eau et définit des objectifs et des actions pour la prochaine décennie afin de restaurer, protéger ou mettre en valeur ces milieux.

Le BARBILLON participe à l'organisation et à la connaissance de la pratique de la pêche, mais aussi à toutes les actions en faveur de la promotion du loisir pêche.

L'association mène des actions d'information et d'éducation en matière de protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole mais aussi d'éducation à l'environnement, au développement durable et à la biodiversité. Chaque année l'AAPPMA organise par exemple un nettoyage des berges et des bras de Seine ainsi que du canal.

Elle participe également à l'application du Plan Départemental de Protection et de Gestion Piscicole et à l'orientation départementale de gestion des ressources piscicoles notamment par des rempoissonnements adaptés.

Enfin, l'association maintient et remet en état depuis longtemps des chemins de halage et de contre halage. De part les actions de ses gardes-pêche, elle concoure à la police de la pêche et veille à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques.

La Bassée est un territoire à fort intérêt piscicole et sa gestion est réalisée par un tissu associatif dense. Dans le territoire, la pêche loisir représente d'ailleurs un poids économique loin d'être négligeable : matériel, nautisme, abonnements divers et achats, tourisme, restauration, hébergements, ...

Philippe GAVELLE
Président de l'association